

Global Bioenergies réalise avec succès une levée de fonds d'un montant global de 14,5 millions d'euros

Evry, le 14 décembre 2021 : Global Bioenergies (la « Société ») annonce le succès de son augmentation de capital d'un montant total de 14,5M€, réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des investisseurs institutionnels pour 13,5M€ et des particuliers via la plateforme PrimaryBid pour 1M€ (l' « Opération »).

Samuel Dubruque, Directeur Administratif et Financier, déclare : « Notre trésorerie s'établit désormais à 21,2M€, nous assurant ainsi une visibilité s'étendant au-delà du premier semestre 2023. Cette opération nous permet d'accueillir des investisseurs de renom, français et européens, convaincus de l'intérêt de la trajectoire que nous avons entreprise. Nous sommes heureux d'avoir pu y associer les particuliers, dont la participation a dépassé les attentes, lesquels sont chaque fois plus nombreux au capital de la Société. Plus généralement, nous remercions tous les actionnaires qui, par leur confiance et leur engagement, soutiennent la mission de Global Bioenergies. »

Pour rappel, l'Opération a pour objectif de fournir à la Société les moyens de :

- poursuivre le développement commercial, finir la construction, amorcer la production industrielle, et financer le besoin en fonds de roulement de l'unité de Pomacle-Bazancourt : production d'isododécane biosourcé destiné au marché de niche du maquillage (pour environ 50% du produit de l'Opération) ;
- mener les travaux d'ingénierie et déployer le projet d'usine qui produira en 2024 à l'échelle du millier de tonnes pour alimenter les marchés plus vastes de la dermocosmétique et des soins capillaires (pour environ 25% du produit de l'Opération) ;
- poursuivre les efforts R&D pour réduire le coût d'exploitation du procédé en vue des applications commodités et biocarburants aériens à horizon 5 ans, et diversifier les débouchés commerciaux (pour environ 25% du produit de l'Opération).

L'Opération a été mise en œuvre en vertu des 9^{ème} et 11^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale du 18 juin 2021, à un prix de 4,13€ par action, représentant une décote de 19,8% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours des trois dernières séances de Bourse précédant sa fixation et par rapport au cours de clôture du 13 décembre 2021.

L'Opération d'un montant total, prime d'émission incluse, de 14,5M€, a été réalisée par émission, sans droit préférentiel de souscription, de 3.510.000 actions nouvelles ordinaires, représentant 30,9% du capital existant de la Société avant l'Opération, dans le cadre :

- d'une émission au profit de partenaires commerciaux ou industriels de la Société et/ou de fonds d'investissement investissant dans le secteur des biotechnologies, de l'énergie verte, des produits cosmétiques ou du commerce de détail, pour un montant (prime d'émission incluse) de 13,5M€, par émission de 3.267.870 actions nouvelles (l' « **Emission Réserve à une Catégorie de Personnes** ») ; et
- d'une offre au public destinée aux particuliers via la plateforme PrimaryBid, d'un montant (prime d'émission incluse) de 1M€, par émission de 242.130 actions nouvelles. Cette offre PrimaryBid est la deuxième de ce type opérée en France (l' « **Offre PrimaryBid** »).

Les actionnaires s'étant engagés à souscrire dans le cadre de l'Opération, dont notamment le groupe L'Oréal, via son fonds d'investissement BOLD Business Opportunities for L'Oréal Development, et le groupe Cristal Union, via sa holding Cristal Financière, ont été servis à hauteur de leur demande. Ces derniers ont respectivement représenté 13,3% et 1% de l'Opération.

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations de ces actions nouvelles sur Euronext Growth interviendront le 16 décembre 2021.

Les actions nouvellement émises seront assimilées aux actions existantes et porteront jouissance immédiate sur le marché Euronext Growth sous le code ISIN FR0011052257 - ALGBE.

Ces actions nouvelles représenteront 30,9% du capital social de la Société avant l'Opération et 23,6% du capital social de la Société après l'Opération.

A l'issue du règlement-livraison de l'Opération, le capital social de la Société, d'un montant de 743.284,65€, sera composé de 14.865.693 actions.

La répartition de l'actionnariat de la Société, avant réalisation de l'Opération, était la suivante :

| Actionnariat | Nombre d'actions et de droits de vote (base non diluée) | % du capital et des droits de vote (base non diluée) | Nombre d'actions et de droits de vote théoriques (base diluée) | % du capital et des droits de vote théoriques (base diluée) |
|---|---|--|--|---|
| BOLD Business Opportunities for L'Oréal Development | 1 505 376 | 13,3% | 1 505 376 | 11,1% |
| Marc DELCOURT ^[1] | 363 505 | 3,2% | 464 748 | 3,4% |
| Auto-détention | 31 372 | 0,3% | 31 372 | 0,2% |
| Flottant | 9 455 440 | 83,3% | 11 533 987 | 85,2% |
| TOTAL | 11 355 693 | 100,0% | 13 535 483 | 100,0% |

[1] Actions détenues directement et indirectement via la société Schmilblick Ventures dont il est seul actionnaire.

La répartition de l'actionnariat de la Société, à l'issue de la réalisation de l'Opération, sera la suivante :

| Actionnariat | Nombre d'actions et de droits de vote (base non diluée) | % du capital et des droits de vote (base non diluée) | Nombre d'actions et de droits de vote théoriques (base diluée) | % du capital et des droits de vote théoriques (base diluée) |
|---|---|--|--|---|
| BOLD Business Opportunities for L'Oréal Development | 1 972 206 | 13,3% | 1 972 206 | 11,6% |
| Marc DELCOURT ^[1] | 363 505 | 2,4% | 464 748 | 2,7% |
| Auto-détention | 31 372 | 0,2% | 31 372 | 0,2% |
| Flottant | 12 498 610 | 84,1% | 14 577 157 | 85,5% |
| TOTAL | 14 865 693 | 100,0% | 17 045 483 | 100,0% |

[1] Actions détenues directement et indirectement via la société Schmilblick Ventures dont il est seul actionnaire.

Intermédiaires financiers

TP ICAP Midcap a agi en tant que seul Chef de file et Teneur de livre.

Dans le cadre de l'Offre PrimaryBid, les investisseurs ont pu souscrire à l'offre via les partenaires de PrimaryBid mentionnés sur le site de PrimaryBid (<https://primarybid.fr/>).

Prospectus

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et des articles 1.4 et 3 du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017, l'Opération n'a pas donné lieu à un prospectus approuvé par l'AMF.

A propos de GLOBAL BIOENERGIES

Global Bioenergies a développé un procédé de conversion de ressources végétales en une famille de composés utilisés en cosmétique ainsi que dans les domaines de l'énergie et des matériaux. En 2021, le Groupe a accédé pour la première fois au marché en lançant LAST®, sa propre marque de maquillage, dont

la formulation repose sur un ingrédient clé issu de sa technologie. La Société poursuit le travail d'optimisation des performances de son procédé et d'augmentation progressive de ses capacités de production, afin de fournir ses ingrédients aux grands acteurs de la cosmétique et d'améliorer ainsi la naturalité et l'empreinte environnementale du domaine. Sa technologie s'applique aussi pour produire des plastiques, caoutchoucs et peintures renouvelables. Global Bioenergies porte enfin la perspective de réduire les émissions de CO₂ du transport aérien et de contribuer ainsi à limiter le réchauffement climatique. Global Bioenergies est cotée sur Euronext Growth à Paris (FR0011052257 – ALGBE).

Recevez directement l'information de Global Bioenergies en vous inscrivant sur www.global-bioenergies.com

Suivez-nous sur Twitter : [@GlobalBioenergi](https://twitter.com/GlobalBioenergi)

Contact

GLOBAL BIOENERGIES

Pauline BAYEC

Responsable Relations Investisseurs & Communication Corporate

Téléphone : 01 64 98 20 50

invest@global-bioenergies.com

ALGBE

EURONEXT

GROWTH



Avertissements

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la Société dans un quelconque pays.

En application des dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF »), et des articles 1.4 et 3 du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »), l'Opération ne donnera pas lieu à un prospectus approuvé par l'AMF.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux

*Etats-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la la Société ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (le « **Securities Act** »), tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. L'Opération pourra exceptionnellement s'adresser à un nombre limité (i) d'investisseurs qualifiés aux Etats-Unis (« **qualified institutional buyers** » ou « **QIB** ») au sens de la Règle 144A (« **Rule 144A** ») en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié et/ou (ii) des investisseurs institutionnels accrédités (« **institutional accredited investors** ») au sens de la Rule 501 (a) (1), (2), (3), (7), (8), (12) ou (13) de la Regulation D du Securities Act (« **IAI** ») en vertu d'une dispense d'enregistrement conformément à la Section 4(a)(2) du Securities Act, notamment dans le cadre de l'Emission Réservée à une Catégorie de Personnes, sous réserve d'entrer dans les catégories déterminées conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce. Les actions de la Société seront offertes ou vendues uniquement en dehors des Etats-Unis d'Amérique et dans le cadre d'opérations extraterritoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S du Securities Act. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'Opération en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.*

S'agissant des Etats membres de l'Espace économique européen, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des actions objets de ce communiqué nécessitant la publication par la Société d'un prospectus dans un Etat membre autre que la France. En conséquence, les actions de la Société ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf dans les cas ne nécessitant pas la publication par la société d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

*S'agissant du Royaume-Uni, le communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « **Financial Promotion Order** »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« **high net worth companies, unincorporated associations etc.** ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « **Personnes Habilitées** »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.*

Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Le présent communiqué de presse contient des indications sur les objectifs de la Société ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des

données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par la Société. Cette dernière n'est pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse. La Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

Enfin, le présent communiqué de presse peut être rédigé en langue française et en langue anglaise. En cas de différences entre les deux textes, la version française prévaudra.